



Direction Développement

Pôle Marketing Produits

6 rue Condorcet

75009 Paris

www.GRDF.fr

PARTENARIAT DE DEVELOPPEMENT PRODUIT

OBJET : DEVELOPPEMENT D'UN FOUR A SOLES INDEPENDANTES FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL

- **date** : 22/02/2019
- **version** : 0.1
- **rédacteurs** : Ségolène Forestier

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

GRDF souhaite travailler en partenariat avec un ou plusieurs fabricant(s) pour développer une gamme de fours à soles fonctionnant au gaz naturel et permettant une régulation indépendante de la température des différentes soles.

Les spécifications du produit seront les suivantes :

Marché ciblé	Boulangeries artisanales	exigé	souhaité
Technologie de cuisson	Four à soles fonctionnant au gaz naturel	X	
Configuration	3 à 4 étages indépendants	X	
Commande électromécanique	Cycles de cuisson indépendants pour chaque étage et affichage associé	X	
	Dans un étage donné, réglage des températures indépendant pour la partie sole et la partie voute	X	
	Système de génération des buées indépendant pour chaque étage	X	
	Possibilité de programmer un démarrage différé du four	X	
Puissances	Gamme de puissance de 40 à 100 kW	X	
Energie	Consommation moyenne inférieure ou égale à 1000 kWh/tonne de farine pour un four porté à 250°C et rempli à plus de 25%	X	
Caractéristiques du module de cuisson	Réactivité en termes de montée en température, homogénéité et régularité de cuisson comparables ou supérieurs à un four électrique	X	
	Possibilité d'utiliser 1 seule cheminée pour extraire les fumées et les buées	X	

PARTENARIAT DE DEVELOPPEMENT PRODUIT – DEVELOPPEMENT D’UN FOUR A SOLES INDEPENDANTES FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL

Coût cible	Coût global sur 10 ans (achat du produit, installation, consommations d’énergie) inférieur ou égal à un four à soles électriques de puissance identique	X	
	Prix de vente du produit inférieur ou égal à un four à soles électrique de puissance identique		X
Encombrement / Poids	Suivant la puissance, l’encombrement et le poids ne devront pas être supérieurs à un système électrique		X
Ergonomie	Maintenance opérable par l’avant		X
	Système encastrable		X
Contraintes réglementaires	<p>Marquage CE - Conformité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au Règlement (UE) 2016/426 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 concernant les appareils brûlant des combustibles gazeux et abrogeant la directive 2009/142/CE • Aux Normes NF EN 203-2-2 pour les appareils de cuisson professionnelle utilisant des combustibles gazeux 	X	